

EN PRATIQUE

- **Grossesse**

- **En prévision d'une grossesse**

- Il n'y a aucun délai à respecter entre une vaccination par vaccin à ARNm ou à vecteur viral contre la Covid-19 et le début d'une grossesse.

- **Vacciner une femme enceinte**

- La vaccination contre la Covid-19 est envisageable en cours de grossesse, a fortiori en présence de facteurs de risques.
- Compte tenu des données disponibles, de principe, on préférera plutôt :
 - utiliser un vaccin à ARNm
 - débiter le protocole vaccinal après 10 semaines d'aménorrhée.

- **Découverte d'une grossesse après la 1ère vaccination**

- **Rassurer** la patiente quant aux risques embryo-foetaux des vaccins contre la Covid-19.
- Si une patiente a déjà reçu la 1ère injection d'un vaccin, rien ne s'oppose à l'administration de la 2ème injection, selon le schéma vaccinal recommandé.

- **Allaitement**

- A ce jour, parmi une centaine d'enfants allaités par des mères ayant été vaccinées par un vaccin à ARNm en cours d'allaitement, aucun évènement particulier n'a été rapporté.
- Le passage systémique de l'ARNm et du vecteur viral après la vaccination n'étant pas attendu, leur présence dans le lait ne l'est pas non plus.
- De plus, les vaccins à ARNm et à vecteur viral contre la Covid-19 sont dépourvus de pouvoir infectant. L'enfant allaité ne risque donc pas d'être infecté par le vaccin effectué à sa mère.
- Au vu de ces éléments, une vaccination par vaccin à ARNm ou à vecteur viral contre la Covid-19 est envisageable chez une femme qui allaite.